

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON.

Année 1815-1816.



LYON.

IMPRIMERIE DE DUMOULIN ET DONET.

Quai Saint-Antoine, 33.

—
1817.



DESCRIPTION

DE QUELQUES

COLÉOPTÈRES

NOUVEAUX OU PEU CONNUS,

(Tribu des **Carabiques**, famille des **Truncatipennes**,
section des **Anthiaires**),

PAR

M. B. P. PERROUD.

PREMIER FASCICULE,

Lu à la Société Linnéenne de Lyon. le 8 décembre 1846.

Piezia aptinoïdes, de Natal.

Atra, depressa, epistomo elevato, longitudinaliter ruginosa. Capite crebre punctato, subbisulcato, sulcis flavo hirtis, intra oculos elevato. Thorace cordato; dense punctulato; sulcato, sulco antice abbreviato; ad angulos posticos fovea oblonga impresso, foveis flavo hirtis. Elytris ovatis, apice sinuato truncatis; dense punctulatis; 9-sulcatis; nigro sericatis; ad basim prope suturam lineis duabus inæqualibus antice confluentibus flavo notatis.

Long. 0^m 0133 à 0^m 0146 (6 lig. à 6 lig. 1/2). Larg. 0^m 0073 (5 lig.).

Corps noir en dessus. — Tête assez grosse, en triangle allongé; longitudinalement ridée sur l'épistome et brusquement plus élevée sur celui-ci que

sur le front qui paraît creusé de deux sillons longitudinaux, garnis de poils divergents d'un blanc jaunâtre; chargée, sur le milieu de l'espace compris entre les yeux, d'un relief lisse, en forme d'Y, dont la partie inférieure se prolonge, en s'affaiblissant, jusqu'au prothorax, et les deux branches dirigées en avant sont finement et longitudinalement ridées; grossièrement et densément ponctuée sur le reste de sa surface. — *Yeux* bruns. — *Labre* aplati, transversal, légèrement arrondi en avant et marqué contre son bord antérieur de six à sept points. — *Mandibules* médiocrement saillantes. — *Antennes* prolongées jusqu'au cinquième antérieur des élytres, leurs trois premiers articles d'un noir luisant, garnis de quelques petits poils blanchâtres, les suivants chargés dans leur milieu d'une nervure lisse graduellement rétrécie, et finement et densément creusés sur leurs côtés de points de chacun desquels sort un poil noir formant un duvet soyeux.

Prothorax cordiforme, légèrement échancré en devant, ses angles antérieurs avancés; assez fortement arrondi sur les côtés, jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur, sinueusement rétréci ensuite jusqu'à la base; cilié et échancré à son bord postérieur; presque moitié moins large à ce dernier que dans son diamètre le plus grand, un tiers plus large à celui-ci que long dans son milieu, et presque moitié plus large que la tête y compris les yeux;

rebordé sur les côtés; faiblement convexe en dessus; fortement et subruguleusement ponctué; noté au quart antérieur d'une petite impression en arc transversal et longitudinalement dans son milieu d'une ligne enfoncée, moins légère sur le disque; creusé de chaque côté au cinquième externe de la base d'une impression longitudinale, couverte de poils d'un blanc jaunâtre, souvent enlevés; cette impression prolongée en s'effaçant jusqu'au milieu de la longueur et d'une manière subparallèle au bord externe.

Ecusson triangulaire, ruguleusement ponctué.

Elytres deux fois aussi longues que le prothorax, pas plus larges à la base que celui-ci à ses angles postérieurs; allant en s'élargissant, par une ligne légèrement courbe, jusqu'aux trois-quarts de leur longueur, un peu rétrécies ensuite; obliquement et sinueusement tronquées à leur extrémité et entaillées à l'angle sutural; le double plus larges en cette partie qu'à la base; munies latéralement d'une petite nervure caréniforme; étroitement repliées en dessous; peu convexes et presque planes, surtout à leur extrémité; finement et très densément ponctuées; creusées chacune de neuf sillons, non compris le sutural et un petit sillon rudimentaire et peu marqué sur les côtés de l'écusson; ces sillons peu enfoncés, n'atteignant pas l'extrémité, les deux externes moins profonds et peu distincts, leurs in-

tervalles relevés en côtes, dont les troisième, cinquième et septième un peu plus saillantes que les autres, surtout à la base, et marquées, ainsi que les externes, de points espacés, plus gros et plus appa-
 rens sur ces dernières: la cinquième ou la sixième ordinairement plus courte et enclose par ses voisines; couvertes sur toute leur surface, mais principalement dans leurs sillons, de poils noirs et couchés, souvent enlevés, au moins en partie, formant un duvet soyeux: ceux du fond des sillons paraissant ordinairement blanchâtres vus à certain jour; ornées, chacune à la base et près de la suture, de deux lignes se réunissant antérieurement, formées par des poils roussâtres et couchés: la première sur la seconde côte ne descendant qu'au cinquième environ de la longueur, et la seconde sur la quatrième côte et le quatrième sillon qui la joint prolongée à peu près jusqu'au tiers de l'élytre; quelquefois parées sur le sixième sillon, presque au niveau de l'extrémité de la seconde ligne, d'une troisième très-petite et formée par les mêmes poils, et offrant aussi des poils analogues mais moins épais dans le premier tiers au bord extérieur.

Dessous du corps d'un noir brillant, garni sur les côtés du prothorax et de la poitrine de poils blanchâtres. — Pieds noirs, parsemés de poils noirs raides et en forme d'épines.

(De ma collection.)

Anthia Maculicollis ♀ de l'intérieur de Natal.

Atra, thorace late cordato, sulcato, lateribus valide tomentosis fulvo luteis; elytris oblongo ovatis, convexis, 9 subcostatis, marginibus albo tomentosis.

Long. 0^m 00405 (18 lig.). Larg. 0^m 1373 (7 lig.).

Corps noir en dessus. — *Tête* grosse, assez allongée, creusée sur le front et moins profondément sur l'épistome de deux sillons longitudinalement sinueux, limités postérieurement par une impression en arc transversal se dirigeant en arrière; parcimonieusement ponctuée sur le front entre les sillons, et marquée sur le vertex, surtout derrière les yeux, de points plus petits et rapprochés. — *Yeux* bruns. — *Labre* convexe longitudinalement, faiblement arqué en devant, lisse, creusé vers sa partie postérieure d'une impression transversale plus faible dans le milieu. — *Mandibules* de moitié plus longues que le labre. — *Antennes* prolongées environ jusqu'au quart antérieur des élytres, leurs quatre premiers articles noirs, garnis en dessus de poils blancs; les suivants d'un brun roux.

Prothorax largement cordiforme, cilié et tronqué ou à peine échancré en devant, avec les angles

antérieurs sensiblement avancés; arrondi sur les côtés en avant, jusqu'au tiers de la longueur, rétréci ensuite en ligne courbe légèrement sinueuse près de la base; légèrement relevé en rebord sur les côtés; d'un tiers à peine aussi large à la base que dans son diamètre le plus grand; deux fois environ aussi large à ce dernier que long dans son milieu, et un tiers plus large que la tête y compris les yeux; faiblement convexe en dessus; inégal; longitudinalement creusé dans son milieu d'un sillon profond limité antérieurement, vers le tiers de la longueur, par une impression en angle transversal très ouvert qui ne dépasse pas le disque; ce sillon faisant paraître la partie postérieure du prothorax presque terminée par deux mamelons subarrondis au-dessous desquels se cache le rebord de la base; partie latérale du prothorax en forme d'oreillette faiblement déclive, couverte d'un duvet épais d'un jaune roux.

Ecusson petit en triangle allongé.

Elytres trois fois aussi longues que le prothorax, rétrécies et arrondies aux épaules, élargies ensuite presque en ligne courbe jusqu'à la moitié de leur longueur, faiblement rétrécies à partir de ce point; obliquement et un peu sinueusement tronquées à leur extrémité; étroitement repliées en dessous; munies d'une nervure latérale caréniforme; médiocrement convexes en-dessus; inégalement et peu

profondément creusées chacune de dix sillons strialement ponctués dans le fond et s'effaçant un peu avant l'extrémité; ces sillons séparés, le sutural et le second par un intervalle presque plane, les autres par des intervalles en forme de côtes moins faibles dans le milieu de la longueur qu'aux extrémités et parsemées dans leur tiers antérieur de points qui s'effacent postérieurement. Chaque élytre parée, entre le neuvième et le dixième sillon, d'une bordure formée par un duvet blanc, naissant vers le quart de la longueur et prolongée jusqu'à l'angle sutural.

Dessous du corps et pieds d'un noir luisant.

Cette espèce ressemble beaucoup à la ♀ de l'*A. Thoracica*, mais elle en diffère principalement par les sillons et les côtes dont ses élytres sont chargées, tandis que cette partie est lisse dans celle-ci.

(De ma collection.)

***Anthia natalensis*, de Natal.**

Atra, labro antice lateribus dentato; thorace cordato, subsulcato, parce et leviter punctato. Elytris oblongo-ovatis; marginibus albo-tomentosis; sulcatis; sulcis crenulatis; interstitiis 7 costatis; costis alternis a latere punctatis.

Long. 0^m 0405 (18 lig.) Larg. 0^m 0146 (6 lig. 1/2).

Corps noir, luisant en dessus. — Tête assez grosse,

allongée, creusée sur le front et moins profondément sur l'épistome de deux sillons longitudinalement sinueux, réunis et limités postérieurement entre les yeux par une impression en forme de V se dirigeant de chaque côté en avant de ceux-ci; très-parcimonieusement ponctuée et garnie de petites rides divergentes sur le front entre les sillons; marquée entre les yeux et en arrière de ceux-ci de points peu serrés, les côtés du cou et le milieu du vertex imponctués, ce dernier sur un espace graduellement plus large postérieurement. — *Yeux* bruns. — *Labre* convexe, lisse, longitudinalement arqué en devant, offrant de chaque côté de son bord antérieur une petite échancrure semi-circulaire dont le côté externe s'avance en forme de dent; marqué d'une impression assez forte et un peu oblique au-dessus de chaque échancrure, de deux points près du bord antérieur et d'une forte impression transversale en arrière près de l'épistome, à peine sensible dans son milieu. — *Mandibules* peu allongées. — *Antennes* prolongées environ jusqu'au quart antérieur des élytres, leurs quatre premiers articles noirs, les autres bruns, les trois antérieurs garnis de quelques petits poils d'un blanc jaunâtre.

Prothorax cordiforme, cilié et tronqué, ou à peine échancré en devant; arrondi sur les côtés jusqu'au tiers environ de la longueur, rétréci ensuite en ligne

d'abord courbe, puis presque droite jusque près de la base au devant de laquelle ses côtés sont parallèles; tronqué et cilié à celle-ci; relevé latéralement en un rebord qui se recourbe inférieurement, ou s'oblitére vers la base qu'il n'atteint pas tout-à-fait; de moitié aussi large à son bord postérieur que dans son diamètre le plus grand, un cinquième plus large dans cette partie que long dans son milieu, et d'un tiers plus large que la tête; peu convexe en dessus, décline sur les côtés en avant et à la base; couvert de petits points peu serrés et irrégulièrement placés; marqué vers le tiers de sa longueur d'une légère impression en arc transversal très-ouvert; rayé dans son milieu d'une ligne plus profonde près de la base; plus grossièrement ponctué et légèrement ridé de chaque côté de la partie postérieure de cette ligne, et noté un peu avant la base d'une impression transversale à peine apparente.

Ecusson lisse, triangulaire, assez aigu.

Elytres en ovale allongé, un peu plus larges à la base que le prothorax à ses angles postérieurs, plus de trois fois plus longues que lui; assez sensiblement élargies par une ligne légèrement courbe jusqu'aux deux tiers de la longueur, se rétrécissant ensuite en se recourbant du côté de l'extrémité, où elles sont faiblement sinueuses et légèrement arrondies chacune à l'angle sutural; étroitement repliées en dessous; munies d'une nervure latérale caréniforme;

convexes en dessus; creusées chacune d'un petit sillon rudimentaire ou réduit à une simple fossette longitudinale de chaque côté de l'écusson et de sept sillons assez profonds, non compris le sutural et l'espace assez large qui existe entre la dernière côte et la nervure marginale; ces sillons ponctués et crénelés dans le fond, séparés par des côtes lisses en dessus, à l'exception de la huitième, près du bord extérieur, qui est parsemée de points d'autant plus marqués qu'ils se rapprochent de la base des élytres; les côtes suturales atteignant presque l'extrémité, les suivantes graduellement un peu plus raccourcies, la 7^e généralement plus courte et enclose par ses voisines, les 3^e et 5^e réunies, et un peu plus antérieurement prolongées que les autres, les 1^{re}, 3^e, 5^e, 7^e et 8^e offrant latéralement une rangée de points donnant chacun naissance à un poil peu apparent; l'espace compris entre la 8^e côte et la nervure marginale, grossièrement ponctué, paré sur la moitié externe de sa largeur, et à partir du quart de la longueur, d'une bordure de poils d'un blanc sale, prolongée jusqu'à l'angle sutural.

Dessous du corps et pieds noirs, les tibias surtout intermédiaires présentant à leur extrémité une petite houppe de poils roux.

Cette espèce ressemble beaucoup pour la taille et la forme à l'A. Nimrod, mais elle en diffère par sa ponctuation bien plus faible sur la tête et le pro-

thorax, ses élytres plus convexes, à côtes plus élevées, sa bordure blanche, et enfin par l'absence des quatre taches qui parent cette dernière.

(De ma collection.)

Anthia binotata, de l'intérieur de Natal.

Atra. Sulcis frontalibus fulvo tomentosus. Thorace cordato; sub-levi; exarato; sulcato, sulco antice abbreviato; postice juxta sulcum subsulcato. Elytris oblongis, subdepressis; marginibus albo tomentosus; maculis duabus sub humeralibus ovatis flavo tomentosus; sulcatis, interstitiis 9-costatis, costis alternis à laterè parce punctatis.

Long. 0^m 0338 (15 lig.), larg. 0^m 0112 (5 lig.)

Dessus du corps d'un noir luisant. — *Tête* grosse, assez allongée, creusée sur l'épistome et le front de deux sillons longitudinalement irréguliers, limités postérieurement sur le milieu de celui-ci par une impression en arc transversal dirigée en avant; marquée dans ces sillons et jusque sur les côtés de l'occiput de points rapprochés, assez gros, donnant naissance à des poils roux, grossiers et divergents; parée au-dessous des yeux d'une bande de poils blancs. — *Yeux* bruns. — *Labre* convexe, transversal, parcimonieusement pointillé, arrondi à son bord antérieur; marqué près de celui-ci de quatre points plus

gros, dont les deux externes l'échancrent faiblement, et d'une impression transversale en arrière, plus faible dans son milieu.— *Mandibules* assez avancées, striées transversalement.— *Antennes* guère plus longues que la tête et le prothorax réunis, leurs quatre premiers articles noirs, garnis en dessus d'un duvet blanchâtre, les autres bruns.

Prothorax presque cordiforme, faiblement échancré et cilié de roux à son bord antérieur, latéralement muni d'un rebord qui s'efface un peu avant d'arriver à la base; tronqué et postérieurement cilié de poils d'un blanc jaunâtre à cette dernière; un peu moins long que large dans son diamètre le plus grand, où il est sensiblement plus large que la tête, et près de moitié plus large qu'à la base; presque déprimé sur son disque; inégal; convexement déclive sur les côtés et moins fortement vers le milieu; longitudinalement creusé dans celui-ci d'un sillon accompagné de chaque côté, dans son tiers postérieur d'un autre sillon plus faible, et borné ou à peu près antérieurement vers le tiers de la longueur par une impression en forme de croissant dont les extrémités se recourbent et redescendent d'une manière moins apparente près du bord extérieur et presque jusqu'au milieu de la longueur; parsemé au-devant de celle-ci de quelques points assez gros et sur les côtés en avant de points plus petits et plus serrés; plus parcimonieusement ponctué près des angles

postérieurs; marqué au-devant de la base d'une impression transversale.

Ecusson court, lisse, triangulaire.

Elytres faiblement plus larges à la base que le prothorax à ses angles postérieurs; deux fois et demie aussi longues que lui; élargies presque en ligne courbe jusqu'à la moitié de leur longueur, faiblement rétrécies ensuite, obliquement et subsinueusement tronquées à leur extrémité; étroitement repliées en dessous; latéralement munies d'une nervure caréniforme; faiblement convexes en dessus; convexement déclives sur les côtés et moins sensiblement à l'extrémité; creusées chacune d'un petit sillon rudimentaire situé de chaque côté de l'écusson et prolongé à peine jusqu'au septième de la longueur, et en outre de huit sillons, non compris le sutural et l'espace assez large entre la 9^e côte et la nervure marginale; ces sillons imponctués dans le fond, séparés par des côtes subcaréniformes, prolongées presque jusqu'à l'extrémité, les 1^{re}, 3^e, 5^e, 7^e et 9^e marqués sur leurs côtés de points très-espacés, donnant naissance à un poil raide, souvent enlevé; les 2^e, 4^e et 6^e côtes prolongées un peu plus antérieurement que les autres: la 9^e plus large dans son milieu, et ne commençant qu'au tiers de la longueur, est séparée de la nervure marginale par une bordure formée de poils blancs, moins dense à ses extrémités, commençant avec elle et s'étendant jusqu'à l'au-

gle sutural ; parées chacune un peu après le cinquième de la longueur d'une plaque ou tache ovale, formée par des poils serrés, d'un blanc jaunâtre, couvrant l'espace compris entre les 5^e et 7^e côtes.

Pieds robustes, d'un noir brillant, ainsi que le dessous du corps ; celui-ci, principalement sur les côtes de la poitrine, garni, ainsi que les cuisses, de poils d'un blanc sale.

(De ma collection.)

Anthia bimaculata, de l'intérieur de Natal.

Atra. Sulcis frontalibus fulvo hirtis. Thoracè cordato; antice punctato; late et profunde sulcato, sulco antice abbreviato, linea longitudinali striato; crebre punctulato, fulvo tomentoso; à latere punctato subsulcato ubi pilis fulvis notato. Elytris oblongis, subdepressis, marginibus, albotomentosis, maculis duabus magnis oblique ovatis subhumeralibus flavo-tomentosis; subsulcatis, interstitiis 9-subcostatis, omnibus à latere dense punctulatis.

Long. 0^m 0270 (12 lig.), larg. 0^m 0090 (4 lig.).

Dessus du corps d'un noir peu luisant. — Tête grosse, assez allongée, creusée sur l'épistome et le front de deux sillons irréguliers, postérieurement limités sur le milieu de celui-ci par une impression en arc transversal dirigée en avant ; marquée dans ces sillons et jusque sur les côtés de l'occiput de

points beaucoup plus rapprochés que sur le vertex, donnant tous naissance à des poils roux, grossiers et divergents; parée au-dessous des yeux d'une bande de poils blancs. — *Yeux* bruns. — *Labre* transversal, convexe, subrugueux en avant, arrondi à son bord antérieur; marqué près de celui-ci de quatre points, dont les deux externes un peu plus gros l'échancrent faiblement, d'une impression transversale en arrière, plus forte à ses extrémités et d'une ligne légère longitudinale dans son milieu, accompagnée de droite et de gauche à sa base d'une petite impression allant en s'affaiblissant jusqu'aux deux tiers de la longueur. — *Mandibules* peu avancées. — *Antennes* guère plus longues que la tête et le corselet réunis; leurs trois premiers articles noirs, les autres bruns, les quatre antérieurs garnis en dessus d'un duvet blanchâtre.

Prothorax presque cordiforme, faiblement échancre et cilié de roux à son bord antérieur, latéralement muni d'un rebord qui s'efface avant d'arriver à la base; légèrement échancre et cilié à son bord postérieur; presque aussi long que large à son diamètre le plus grand, où il est sensiblement plus large que la tête, et moitié plus large qu'à la base; presque déprimé à son disque; convexement déclive sur les côtés antérieurs, longitudinalement creusé dans son milieu d'un sillon large, assez enfoncé, partant de la base et s'arrêtant au quart antérieur,

où il est borné par une impression en arc transversal, ne dépassant pas le disque; ce sillon marqué dans sa partie médiane d'une ligne très-apparente et sur sa surface de points assez petits et rapprochés, donnant naissance à des poils couchés, formant une bande d'un blanc roussâtre, prolongée sur le pédoncule de l'abdomen; marqué de points plus gros près de son bord antérieur et sur les côtés, jusqu'à une dépression longitudinale plus densément ponctuée et rendue plus apparente par une bande de poils roussâtres; parsemé de quelques points sur son disque et à sa base, et marqué avant celle-ci d'une légère impression transversale terminée de chaque côté par une fossette à l'endroit où s'arrête le rebord extérieur.

Écusson triangulaire.

Élytres un peu plus larges à la base que le prothorax à ses angles postérieurs; deux fois et demie aussi longues que lui, s'élargissant par une ligne courbe jusqu'au tiers de la longueur, se continuant par une ligne droite jusqu'aux deux tiers, faiblement rétrécies ensuite, obliquement et subsinueusement tronquées à l'extrémité; étroitement repliées en dessous; latéralement munies d'une nervure caréniforme; légèrement déprimées en dessus, convexement déclives sur les côtés et moins sensiblement à l'extrémité; creusées chacune d'un petit sillon rudimentaire situé sur les côtés de l'écusson et prolongé

à peine jusqu'au dixième de la longueur, et en outre de huit sillons non compris le sutural et l'espace entre la 9^{me} côte et la nervure marginale ; ces sillons imponctués dans le fond, séparés par des côtes sub-déprimées prolongées presque jusqu'à l'extrémité et imprimées sur leurs côtés de points très-petits et serrés donnant naissance chacun à un petit poil brun ; les 2^{me} et 4^{me} un peu moins prolongées antérieurement que les autres ; la 9^{me} plus large dans son milieu et ne commençant qu'au tiers de la longueur où elle est précédée par une ligne de points assez gros ne touchant pas la base, est séparée de la nervure marginale par une bande formée de poils blancs, moins dense à ses extrémités, commençant un peu avant elle et s'étendant jusqu'à l'angle sutural ; marquées chacune immédiatement au-dessous de l'épaule, d'une impression peu profonde, un peu arrondie en avant où elle s'étend du troisième au septième sillon inclusivement, graduellement rétrécie en dedans où elle n'occupe plus à son extrémité que les 5^{me} 6^{me} et 7^{me} sillons, descendant un peu plus bas que le tiers de la longueur de l'élytre, et couverte sur toute sa surface d'un duvet formant ainsi une large tache d'un blanc jaunâtre obliquement ovale de dedans en dehors.

Pieds robustes, d'un noir luisant ainsi que le dessous du corps, côtés de celui-ci garnis ainsi que les pieds de poils d'un blanc sale.

Cette espèce ressemble beaucoup pour la forme à l'A. Binotata, mais elle en diffère principalement par sa taille plus petite, ses mandibules moins allongées son prothorax plus étroit, ses élytres plus parallèles et plus rétrécies postérieurement, à côtes moins élevées, par la ponctuation de celles-ci, enfin par les impressions du prothorax et la villosité qui les couvre et par la large tache presque humérale des élytres.

(De ma collection.)

Anthia rubiginosa, de l'intérieur de Natal.

Nigra, rubiginoso-pilosa, depressa. Capite post oculos coarctato; thorace cordato, angulis anticis prominulis, subreflexis; dense punctato; sulcato, sulco antice abbreviato et gradatim latiori, in media linea levi striato; ad angulos posticos foveolato. Elytris sulcatis, sulcis arcuatim punctatis, intersticiis 9-costatis, costis punctulatis.

Long. 0^m0137 à 0^m,0180 (7 à 8 lig.) Larg. 0^m,0062 à 0^m,0067

(2 3/4 à 3 lig.).

Corps d'un noir terne en dessus. — Tête assez grosse en carré long, assez brusquement rétrécie un peu après les yeux et séparée du prothorax par une sorte de cou; marquée d'un sillon en arc transversal à la naissance de ce rétrécissement; déprimé en

dessus; creusée sur le front et moins profondément sur l'épistome de deux sillons s'arrêtant entre les yeux; parcimonieusement ponctuée en avant de ceux-ci et plus densément en arrière; garnie de poils divergents et roussâtres.—*Yeux* bruns.—*Labre* transversal, un peu convexe, arrondi en avant, marqué de quatre ou six points en cette partie et d'une impression transversale à sa base, plus faible dans le milieu.—*Mandibules* assez avancées.—*Antennes* se prolongeant à peine au delà du tiers antérieur des élytres, leurs quatre premiers articles noirs, les autres bruns.

Prothorax cordiforme, cilié et faiblement échancré en devant, avec ses angles antérieurs saillants et sensiblement relevés; arrondi latéralement jusqu'aux deux cinquièmes, se rétrécissant ensuite par une ligne légèrement sinueuse; fortement relevé en rebord sur les côtés, principalement aux angles antérieurs et postérieurs; tronqué à la base; de moitié aussi large à celle-ci que dans son diamètre le plus grand, un peu plus long dans son milieu que ce dernier où il est un peu plus large que la tête y compris les yeux; subdéprimé en dessus, inégal, densément et subruguleusement ponctué, peu densément garni de poils roux et assez longs; longitudinalement creusé dans son milieu d'un sillon graduellement élargi de la base au tiers antérieur où il semble borné par une impression en arc ou en forme de V ouvert; marqué à la base près des angles

postérieurs d'une impression striale plus profonde à sa naissance et à peine égale au tiers de la longueur.

Ecusson très-petit en triangle aigu. *Pédoncule de l'abdomen* couvert de poils roux.

Elytres deux fois et demie aussi longues que le prothorax, assez rétrécies et arrondies aux épaules, s'élargissant presque en ligne courbe jusqu'à la moitié de la longueur, en formant au quart de celle-ci une sinuosité prononcée, faiblement rétrécies après le milieu, obliquement et sinueusement tronquées à l'extrémité, légèrement entaillées à l'angle sutural, surtout dans les femelles; étroitement repliées en dessous; latéralement munies, jusqu'à la troncation, d'une nervure caréniforme; très faiblement convexes en dessus; creusées chacune de huit sillons, non compris celui qui est voisin de la nervure marginale, ces sillons glabres, marqués dans le fond d'une rangée de points enfoués en arcs transversaux, et séparés par des côtes assez élevées prolongées presque jusqu'à l'extrémité où elles s'aplatissent; finement et densément ponctuées et garnies de poils fins, roussâtres et couchés qui donnent aux élytres, vues à certain jour, une teinte rouillée qu'a tout le dessus du corps; les troisième, cinquième et septième côtes en comptant la suturale plus élevées et plus antérieurement avancées que les autres, la neuvième ou juxta marginale très-faible.

Dessous du corps et pieds d'un noir luisant.

Cette espèce se rapproche beaucoup pour la forme de l'A Tabida après laquelle elle doit être placée quant à présent.

(De ma collection.)

Anthia suturata, de l'intérieur de Natal.

Atra, subdepressa. Capite post oculos coarctato; Bi-sulcato, sulcis flavo-hirtis. Thorace cordato; dense punctulato; longitudinaliter late sulcato et flavo tomentoso; ad angulos posticos profunde striatim impresso. Elytris subovatis, ultra medium sulcatis, postice punctato striatis et nigro sericatis; sulcis punctis profundis notatis; interstitiis anguste elevatis; sutura vix ultra tertiam partem et maculis duabus subarcuatis, post sulcos positis, flavo tomentosis.

Long. 0^m 0248 (11 lig.). Larg. 0^m 0101 (4 lig. 1/2).

Corps noir en dessus. — Tête grosse, presque en carré long, brusquement rétrécie un peu après les yeux et séparée du prothorax par une sorte de cou; marquée d'un sillon transversal à la naissance de ce rétrécissement; déprimée et inégale en dessus; longitudinalement creusée, depuis l'épistome jusqu'au cou, de deux sillons subsinueux; assez densément ponctuée et garnie surtout dans son tiers longitudinalement médiaire de poils divergents d'un blanc

jaunâtre. — *Yeux* bruns. — *Labre* sensiblement moins long que large, presque tronqué en devant, un peu déprimé; creusé vers sa partie postérieure d'une impression transversale plus faible dans son milieu; longitudinalement marqué de chaque côté de la ligne médiaire d'une impression plus apparente près du bord antérieur et de quatre petits points autour de celui-ci. — *Mandibules* peu avancées. — *Antennes* prolongées environ jusqu'au quart des élytres, leurs trois premiers articles noirs, garnis d'un duvet blanc, les suivants d'un brun noirâtre.

Prothorax presque cordiforme, cilié et tronqué en devant, arrondi sur les côtés jusqu'au tiers de la longueur, rétréci ensuite et sinuusement près des angles postérieurs; latéralement rebordé; sa base tronquée et ciliée; à peine plus large à cette dernière partie que sa moitié dans son diamètre transversal le plus grand, aussi large à ce dernier que long dans son milieu, et un peu plus large que la tête y compris les yeux; médiocrement convexe en dessus, déclive sur les côtés en avant et à la base; assez densément ponctué et garni d'un duvet noir peu apparent; longitudinalement creusé dans son milieu d'un sillon large et peu profond, couvert d'un duvet d'un blanc jaunâtre, formant une bande longitudinale égale au tiers médiaire de la base et prolongée sur le pédoncule de l'abdomen; un peu

obliquement et profondément creusé d'un trait linéaire, imponctué, situé entre la bande et le bord externe, commençant aux trois cinquièmes de la longueur et non prolongé jusqu'à la base.

Ecusson peu apparent, couvert d'un duvet d'un blanc jaunâtre.

Elytres ovalaires, presque trois fois aussi longues que le prothorax; rétrécies et arrondies aux épaules, élargies presque en ligne courbe jusqu'au milieu de la longueur, en formant avec le quart de celle-ci une sinuosité prononcée; subparallèles après le milieu, obliquement et sinueusement tronquées à l'extrémité; étroitement repliées en dessous; latéralement munies jusqu'à la troncature d'une nervure caréniforme; médiocrement convexes en dessus et d'une manière graduellement moins prononcée vers l'extrémité; parées le long de la suture d'une bande de poils d'un blanc jaunâtre, faisant suite à celle du prothorax et prolongée un peu au delà du tiers de la longueur; ornées chacune vers les deux tiers de la longueur d'une tache formée par un duvet de la même couleur, en arc obliquement transversal, plus large au côté interne et dans son milieu, et graduellement rétréci après celui-ci; reste de la suture et partie des élytres située après les taches en arc, densément couvertes de petits points de chacun desquels sort un poil noir et couché, formant un duvet soyeux couvrant toute cette partie; creusées

chacune de sept sillons notés de points gros et contigus; ces sillons séparés par des arêtes tranchantes, légèrement sinuées et dont les deuxième, quatrième et sixième un peu plus élevées et plus droites que les autres; le premier sillon et l'arête qui le joint à peine prolongés au delà de la moitié de la longueur, les suivants bornés ainsi que les arêtes par la tache en arc sus-indiquée; tous les sillons postérieurement réduits à la forme d'une strie légèrement ponctuée dans le fond et non prolongée jusqu'à l'extrémité; marquées vers le bord extérieur de deux rangées de points ronds, assez gros, sensiblement et graduellement affaiblis des deux tiers de la longueur vers la troncature où ils s'arrêtent; ces deux rangées séparées elles-mêmes par une troisième formée par des points plus petits, allant en grossissant vers l'extrémité de l'élytre.

Dessous du corps et pieds d'un noir luisant, couverts de petits poils blanchâtres; extrémités des tibias avec de petites houppes de poils roux.

(De ma collection.)

Anthia foveata, de l'intérieur de Natal.

Atra, convexiuscula. Capite post oculos coarctato, bi-sulcato, sulcis albo-hirtis. Thorace oblongo cordato, dense punctulato; sulcato, sulco antice parum abbreviato, linea longitudinali striato,

albo-hirto; ad angulos posticos profunde striatim impresso. Elytris oblongis, ultra medium profunde reticulatis, postice subdepressis nigro sericatis, areolis subrotundatis flavo tomentosus. Sutura antice albo-hirta et postice latius albo tomentosa.

Long. 0^m 0225 à 0^m 0248 (10 à 11 lig.). Larg. 0^m 0067 à 0^m 0078
(3 à 3 1/2 lig.).

Corps noir en dessus. — *Tête* grosse, presque en carré long, brusquement rétrécie un peu après les yeux et séparée du prothorax par une sorte de cou; marquée d'un sillon transversal et en arc à la naissance de ce rétrécissement; déprimée et inégale en dessus; longitudinalement creusée depuis l'épistome jusqu'au cou de deux sillons subsinueux; finement ponctuée et garnie, dans les sillons en avant des yeux et sur son cinquième longitudinalement médiale après ceux-ci, de poils blancs et divergents. — *Yeux* noirâtres. — *Labre* lisse, sensiblement moins long que large; presque tronqué en avant; un peu déprimé; creusé vers sa partie postérieure d'une impression transversale plus faible au milieu, et marqué près du bord antérieur de chaque côté de la ligne médiale de deux points assez forts. — *Mandibules* un peu avancées, finement striées transversalement. — *Antennes* prolongées environ jusqu'au cinquième des élytres, leurs trois premiers articles noirs, garnis en dessus de poils blanchâtres, les suivants bruns.

Prothorax en forme de cœur allongé, cilié et tronqué en devant, légèrement arrondi sur les côtés jusqu'au tiers de la longueur, rétréci ensuite en ligne faiblement courbe et subsinueuse près des angles postérieurs; latéralement muni d'un rebord un peu relevé; trouqué à sa base; un tiers moins large à cette dernière que dans son diamètre le plus grand, moins large à ce dernier que long dans son milieu et aussi large que la tête y compris les yeux; très-faiblement convexe en dessus, déclive en ligne courbe sur les côtés et plus légèrement à la base; finement et densément ponctué et garni d'un duvet noir peu apparent; longitudinalement creusé dans son milieu d'un sillon assez large et assez profond, couvert d'un duvet blanc, formant une bande longitudinale égale en largeur au cinquième médiaire de la base; marqué à sa partie antérieure, surtout dans le mâle, d'une petite impression en forme de V ouvert ne s'étendant pas au delà du disque; un peu obliquement et profondément creusé d'un trait linéaire imponctué, situé entre la bande et le bord externe, un peu plus près de celui-ci, commençant au deux tiers de la longueur et non prolongé jusqu'à la base où il est plus profondément imprimé.

Ecusson peu apparent, couvert d'un duvet blanc.

Elytres oblongues, presque trois fois aussi longues que le prothorax, rétrécies et arrondies légèrement aux épaules; élargies en ligne faiblement

courbe jusqu'au milieu de la longueur, en formant avec le quart de celle-ci dans les femelles et presque la moitié dans les mâles, une sinuosité prononcée; subparallèles après le milieu et obliquement terminées à l'extrémité; étroitement repliées en dessous; munies latéralement d'une petite nervure caréniforme; légèrement convexes en dessus et déprimées à leur extrémité; marquées chacune de cinq arêtes longitudinales, outre la suturale, partant de la base, s'oblitérant après les trois-quarts de la longueur et laissant l'extrémité des élytres presque plane; ces arêtes offrant entre elles des sillons larges et creux divisés par des côtes transversales moins hautes et plus épaissées qu'elles, couvrent ainsi les trois-quarts antérieurs des élytres d'un réseau d'un noir luisant, dont les mailles en forme de fossettes arrondies et diminuant de grandeur à mesure qu'elles s'éloignent de la suture et du milieu du disque, sont couvertes dans le fond d'un duvet court, serré et jaunâtre, et disparaissent aux trois-quarts de la longueur pour se continuer par de petits sillons peu profonds, légèrement et parcimonieusement ponctués, n'atteignant par le bord postérieur; le cinquième sillon à partir de la suture présentant, un peu avant son extrémité, une double rangée de points ou petites fossettes séparés par une arête très-courte et un peu moins élevée que les autres; marquées entre la cinquième arête et la nervure

marginale de deux rangées de points petits et assez enfoncés, s'arrêtant aux quatre cinquièmes environ de la longueur et séparées elles-mêmes un peu avant leur extrémité par une troisième rangée de points plus petits et se continuant près du bord postérieur jusqu'à la suture; ornées sur celle-ci de deux taches formées par des poils blancs couchés et serrés, l'une petite et linéaire, à la base, l'autre beaucoup plus grande en forme de cœur allongé dans les femelles, et ovalaire dans les mâles, à l'extrémité; celle-ci couverte, dans la partie où les arêtes sont oblitérées, d'un duvet noir et soyeux, beaucoup plus dense que celui du prothorax.

Dessous du corps et pieds d'un noir luisant, couverts de petits poils blancs: dernier anneau de l'abdomen couvert de légères rides transversales et de petits points assez serrés sur les bords, légèrement et triangulairement échancré dans les mâles, beaucoup plus fortement et semi-circulairement dans les femelles.

(De ma collection.)

Anthia notata, de l'intérieur de Natal.

Atrata, subdepressa; capite post oculos coarctato, bi-sulcato, sulcis flavo hirtis. Thoraco oblongo-cordato; dense punctulato; sulcato, sulco antice abbreviato, albo parum hirtio; ad angulos posticos pro-

fonde striatim impresso. Elytris oblongo-ovatis, vix ultra medium 5-sulcatis, postice subdepressis nigro-sericatis; sulcis profunde foveis rotundatis impressis; interstitiis anguste elevatis, sulco externo bisulcato; juxta suturam antice lineis duabus brevibus et postice maculis duabus confluentibus albo tomentosis.

Long. 0^m 0214 à 0^m 0225 (9 1/2 à 10 lig.). Larg. 0^m 0067 à 0^m 0074
(3. à 3 3/4 lig.).

Corps noir peu brillant en dessus. — *Tête* grosse, presque en carré long, brusquement rétrécie un peu après les yeux et séparée du prothorax par une sorte de cou; marquée d'un sillon transversal à la naissance de ce rétrécissement; déprimée et inégale en dessus; longitudinalement creusée depuis l'épistome jusqu'au cou de deux sillons subsinueux; assez densément ponctuée et garnie dans les sillons en avant des yeux et sur son septième longitudinalement médiane après ceux-ci de poils blancs et divergents. — *Yeux* noirâtres. — *Labre* lisse, sensiblement moins long que large, tronqué en devant, un peu déprimé, creusé vers sa partie postérieure d'une impression transversale plus faible au milieu, marqué contre le bord antérieur de chaque côté de la ligne médiane d'un petit point, et aux angles latéraux d'une très petite impression les échancrant et formant presque une dent avec le bord latéral. —

Mandibules un peu avancées. — *Antennes* prolongées environ jusqu'au cinquième antérieur des élytres; noires, leurs quatre premiers articles garnis en dessus de poils blanchâtres.

Prothorax en forme de cœur allongé, tronqué on faiblement échancré en devant, arrondi sur les côtés jusqu'au tiers environ de la longueur, rétréci ensuite en ligne faiblement courbe et subsinueuse près des angles postérieurs; latéralement muni d'un rebord un peu relevé, sa base tronquée et un peu échancrée au milieu; moitié moins large à cette dernière que dans son diamètre le plus grand, aussi large à ce dernier que long dans son milieu, et un peu plus large que la tête y compris les yeux; très-faiblement convexe en dessus, déclive en ligne courbe sur les côtés et plus légèrement à la base; finement et densément ponctué et garni d'un duvet noir assez apparent; marqué dans son milieu à sa partie antérieure et au quart de la longueur, surtout dans les mâles, d'une petite impression en forme de V ouvert ne s'étendant pas au-delà du disque, et sur la ligne médiaire d'une strie ou petit sillon longitudinal garni de poils blancs et clairsemés; un peu obliquement et profondément creusé d'un trait linéaire imponctué situé entre le sillon médiaire et le bord externe, un peu plus près de celui-ci, commençant aux deux tiers de la longueur et n'atteignant pas la base.

Ecusson peu apparent, couvert d'un duvet blanc.

Elytres oblongues, trois fois plus longues que le prothorax, rétrécies et arrondies aux épaules, élargies en ligne légèrement courbe jusqu'au milieu de la longueur, en formant, avec le quart de celle-ci dans les femelles et presque la moitié dans les mâles, une sinuosité prononcée; subparallèles après le milieu et obliquement terminées à l'extrémité; étroitement repliées en dessous; munies latéralement d'une petite nervure caréniforme; légèrement convexes en dessus et déprimées à leur extrémité; couvertes d'une ponctuation fine et serrée; marquées chacune de cinq arêtes longitudinales, légèrement sinuées, outre la suturale, partant de la base et s'oblitérant avant les deux-tiers de la longueur, laissant l'extrémité presque plane, offrant entre elles des sillons assez profonds creusés chacun par une rangée de gros points dont le fond tomenteux est noir: ces points diminuant de grosseur à mesure qu'ils s'éloignent du milieu du disque, disparaissent avant les deux tiers de la longueur pour se continuer, surtout latéralement, par de faibles sillons n'atteignant pas le bord postérieur; le cinquième sillon présentant vers son extrémité une double rangée de points séparés par une arête très-courte un peu moins élevée que les autres; marquées entre la cinquième arête et la nervure marginale de trois rangées de points beaucoup plus petits, celle du

milieu ne s'avancant qu'au tiers antérieur de la longueur ; ornées de chaque côté de la suture de deux petites taches formées par des poils blancs et serrés, l'une linéaire à la base, et l'autre ovale presque confluent avec sa pareille, un peu avant l'extrémité; celle-ci couverte dans la partie où les arêtes sont oblitérées d'un duvet noir et soyeux, beaucoup plus dense que celui du prothorax.

Dessous du corps et pieds d'un noir luisant, couverts de petits poils blancs ; dernier anneau de l'abdomen couvert d'une ponctuation fine et peu serrée, entier dans les mâles, échancré triangulairement au milieu de son bord postérieur dans les femelles.

Cette espèce se rapproche beaucoup de l'*A. foveata* dont elle diffère principalement par la couleur et la configuration de ses élytres.

(De ma collection.)

Anthia fossulata, de l'intérieur de Natal.

Atra, subdepressa. Capite post oculos coartato, bisulcato, sulcis flavo hirtis. Thorace capite augustiori, subcordato, dense punctulato; sulcato, sulco antice abbreviato, flavo parum hirto; ad angulos posticos profunde striatim impresso. Elytris oblongo-ovatis, ad basim 6-sulcatis, post medium 7-sulcatis; sulcis

post medium gradatim evanescentibus; antice foveis rotundatis profundis, postice gradatim punctis parvis impressis, interstitiis anguste elevatis.

Long. 0^m 0157 (7 lig.). Larg. 0^m 0056 (2 lig. 1/2.).

Corps noir, peu brillant en dessus. — *Tête* grosse, presque en carré long; brusquement rétrécie après les yeux et séparée du prothorax par une sorte de cou; marquée d'un sillon transversal et légèrement arqué à la naissance de ce rétrécissement; déprimée et inégale en dessus; longitudinalement creusée depuis l'épistome jusqu'au cou de deux sillons subsinueux, densément ponctuée et garnie dans les sillons en avant des yeux et sur son tiers longitudinalement médiaire après ceux-ci de poils d'un blanc jaunâtre et divergents. — *Yeux* noirâtres. — *Labre* lisse, presque aussi long que large, arrondi antérieurement; creusé vers sa partie postérieure d'une impression transversale plus faible dans le milieu, et marqué contre le bord antérieur de quatre points, les deux externes plus petits. — *Mandibules* peu avancées. — *Antennes* prolongées jusqu'au quart des élytres, leurs trois premiers articles noirs, garnis en dessus de quelques petits poils blancs, les suivants bruns, subdéprimés et un peu élargis.

Prothorax allongé, très-faiblement cordiforme, légèrement échancré en devant; un peu arrondi sur les côtés jusqu'au tiers de la longueur, rétréci eu-

suite en ligne faiblement courbe et sinueuse avant les angles postérieurs; latéralement muni d'un rebord un peu relevé se recourbant en dessous à la base, celle-ci légèrement échancrée; un quart moins large à cette dernière que dans son diamètre le plus grand, un tiers moins large à celui-ci que long dans son milieu, et moins large que la tête y compris les yeux; convexe en dessus; densément ponctué et garni d'un duvet noir assez apparent; marqué dans le milieu au sixième antérieur de la longueur d'une petite impression transversale en forme de V ouvert, ne s'étendant pas au-delà du disque, et sur la ligne longitudinalement médiale d'un sillon assez large et assez profond, couvert de poils serrés d'un blanc jaunâtre se prolongeant sur le pédoncule de l'abdomen; creusé avant la base entre ce sillon et le bord externe d'une fossette arrondie assez profonde, précédée en la joignant d'une petite impression linéaire et oblique prolongée presque jusqu'à la moitié de la longueur.

Ecusson petit, en triangle aigu.

Elytres oblongues, un peu plus de deux fois plus longues que le prothorax, subrétrécies et arrondies aux épaules, allant en s'élargissant par une ligne légèrement courbe jusqu'au quart environ de la longueur où elle forme une sinuosité marquée, élargies ensuite en ligne courbe jusqu'à la moitié, faiblement rétrécies à partir de

ce point, obliquement coupées à l'extrémité et presque terminées en pointe arrondie à l'angle sutural; étroitement repliées en dessous; latéralement munies d'une petite nervure caréniforme, légèrement convexes en dessus, graduellement déprimées du tiers postérieur à l'extrémité; toute cette partie couverte d'un duvet noir et soyeux; creusées chacune de sept sillons; les six premiers, à compter de la suture, partant de la base, et le septième des deux tiers seulement de la longueur; ces sillons séparés par des arêtes tranchantes finement ponctuées sur leurs bords et imprimés de gros points ou fossettes arrondies et profondes, s'évanouissent graduellement, ainsi que les arêtes séparatives et les fossettes à partir des deux tiers de la longueur, et se continuent sans atteindre l'extrémité, par des points beaucoup plus petits et diminuant aussi graduellement de grosseur; marquées d'abord entre la sixième arête, non compris la suturale, et le bord externe de deux rangées de points assez gros, la première entrant dans le septième sillon, et ensuite entre la septième arête et le bord externe de deux autres rangées de points plus petits; ces rangées de points séparées depuis la base par une petite côte ou nervure légèrement ponctuée et garnie de petits poils blancs assez espacés; ornées chacune contre l'écusson d'une petite ligne de poils blancs et peu serrés, souvent enlevés.

Dessous du corps et pieds d'un noir luisant, garnis de petits poils blancs; dernier anneau de l'abdomen finement ponctué sur son bord postérieur et coupé presque carrément.

(De ma collection.)

GENRE **Atractonotus**.

Ἄτρακτος, fuseau; νῶτος, dos.

Dernier article des palpes maxillaires, plus grand et plus renflé; subdéprimé et tronqué à l'extrémité. — *Langnette* grande, ovale, avancée entre les palpes labiaux et entièrement cornée; point de dent au milieu de l'échancrure du menton. — *Labre* presque en demi-cercle recouvrant la moitié des mandibules; celles-ci allongées et terminées en pointe aiguë et recourbée. — *Antennes* plus courtes que le corps, comprimées et sillonnées extérieurement à partir du cinquième article. — *Tête* sensiblement plus longue de l'épistome au bord antérieur des yeux que de ce point à sa partie postérieure. — *Yeux* oblongs peu saillants. — *Prothorax* fusiforme plus étroit en devant que la partie postérieure de la tête. — *Elytres* ovalaires, assez convexes. — *Pattes* assez grêles. — *Tarses* antérieurs légèrement dilatés dans les mâles.

Atractonotus Mulsantii, de l'intérieur de
Natal.

Ater, convexiusculus. Capite post oculos gradatim augustiore et coarctato, antice 4-sulcato, postice rugoso punctato et intra oculos impresso. Thorace fusiformi, antice et postice coarctato, rugoso punctato, nervis 6-longitudinalibus. Elytris oblongo ovatis, 7-sulcatis, sulcis subterminalibus, transverse punctatis, interstitiis anguste elevatis; fasciis duabus albo-hurtis notatis, anteriore ad tertiam partem interne abbreviata, postice obliquata.

Long. 0^m,0112 (5 lig.). Larg. 0^m,0028 à 0^m,0030 (1 lig. 1/4 à 1 lig. 1/3).

Corps noir et en partie luisant en dessus — *Tête* presque en carré très-allongé, graduellement rétrécie d'abord derrière les yeux, puis arrondie postérieurement et séparée du prothorax par une sorte de cou nodiforme; lisse et luisante sur la partie antérieure de l'épistome et sur la région longitudinalement médiaire de celui-ci; longitudinalement creusée de chaque côté de cette partie médiaire d'un sillon naissant au bord antéro-interne des yeux, ponctué dans le fond et courbé du côté externe vers son extrémité antérieure où il se dirige en s'affaiblissant vers l'angle antéro-externe de l'épistome; marquée

d'un autre sillon étroit et moins profond situé parallèlement entre les antennes et le précédent, dont il est séparé par une arête se prolongeant, sous la forme de nervure, au côté interne des yeux et jusque vers la partie postérieure de la tête en convergeant vers sa pareille; grossièrement ponctuée après les yeux et entre ces organes; creusée entre ceux-ci d'une dépression rendue plus apparente par les nervures précitées qui la limitent extérieurement. *Yeux* bruns. *Labre* presque en demi-cercle, longitudinalement arqué, lisse, luisant; creusé à sa base d'un sillon transversal et marqué près de son bord antérieur de quatre gros points donnant chacun naissance à un poil. — *Antennes* prolongées jusqu'au quart ou au tiers des élytres, garnies de poils blancs sur leurs quatre premiers articles, d'un noir mat sur les suivants :

Prothorax fusiforme, deux fois et demie environ aussi long que large dans son milieu, presque un quart plus large à la base qu'antérieurement où il est beaucoup plus étroit que la tête; sensiblement étranglé au dessous du bord antérieur et moins fortement au devant de la base; rugueusement et grossièrement ponctué en dessus; parsemé de poils blanchâtres peu apparents; chargé de six nervures longitudinales prolongées d'un étranglement à l'autre : les deux médiaires séparés par un sillon plus profond et assez large : les submédiaires plus faibles,

antérieurement raccourcies et plus voisines des médiales que des externes ; ces dernières obliquement inclinées ou dirigées d'arrière en avant vers la partie inférieure du prothorax.

Écusson petit , en triangle aigu.

Élytres séparées du prothorax par le pédoncule de l'abdomen ; une fois et demie aussi longues que le prothorax , à peine plus larges à leur base que celui-ci à ses angles postérieurs ; ovalaires ; élargies d'abord en ligne presque droite jusqu'au quart de la longueur , légèrement sinueuses à ce point , puis courbes jusqu'à la moitié , faiblement rétrécies ensuite jusqu'à l'angle postéro-externe ; obliquement et sinueusement coupées de cet angle au sutural qui est terminé en pointe assez aiguë ; étroitement repliées en dessous ; latéralement munies d'une nervure caréniforme prolongée postérieurement en forme de rebord jusqu'à l'angle sutural ; médiocrement convexes en dessus ; creusées chacune de sept sillons marqués dans le fond de points transversaux , séparés par des arêtes assez vives non prolongées jusqu'à l'extrémité et dont les quatrième et cinquième non compris la suturale sont généralement les plus courtes ; offrant entre la septième côte et le bord marginal, un espace assez large chargé dans son milieu d'une petite nervure longitudinale et marqué de trois rangées de points aussi longitudinales ; garnies sur cet espace, ainsi que dans le sillon juxta-sutural et plus

parcimonieusement dans les deux suivants de poils blancs, assez allongés, peu serrés et souvent peu apparents; parées au tiers de leur longueur sur les trois sillons externes d'une sorte de bande transversale formée par des poils blancs assez serrés, et ornées postérieurement d'une autre bande des mêmes poils, mais moins épaisse, naissant vers la suture aux deux tiers de la longueur et dirigée sur les côtés en ligne un peu obliquement transversale d'avant en arrière.

Dessous du corps et pieds d'un noir luisant, parcimonieusement garnis de poils blanchâtres.

J'ai dédié cette jolie espèce au savant auteur de l'Histoire naturelle des Coléoptères de France M. Mulsant, mon ami.

(De ma collection.)